

COMITE SYNDICAL **DU JEUDI 10 JUIN 2021**

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de Monsieur Yves WIGT en formation générale. Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORM	ATION GENE	RALE
	ombre de membr	
Inscrits	Présents et représentés	Votants
102	37+17	54
Quorum		52
Total des voix (P53 +R33) Majorité absolue		86 44

ETAIENT PRESENTS:

Mme.

MM.

Mme. MM.

M.

Mme.

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance M. Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Mme. MM. Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure

Mme Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance MM. Louis-Pierre FABRE, déléqué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence David FOURNIER, déléqué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Mme. Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse MM. Patrick HEYRIES, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vancon Durance

Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Olivier LEDEY, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch

Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure

Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon

André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Nicolas TRABUC, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance

Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes. Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, déléguée du Conseil Régional Sud PACA

Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Serge SARDELLA, déléqué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence

Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

REÇU EN PREFECTURE le 16/06/2021

Application agréée E-legalite.com

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

99_DE-084-258402304-20210610-DELIB 2021

MM. Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

Bruno MALGAT, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

Mme. Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

M. Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000

habitants

Mme. Cécile SORRIBAS, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500

à 15 000 habitants

MM. Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000

Bernard ALLAMELLE, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES:

11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Mme. Olivier LEDEY

MM. Jean-Marc BRABANT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard

Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS

Mmes. Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER

Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth

CLAUZIER

MM. Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES

Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT

Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis

Mme.

Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan **MORENO**

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

MM. Robert GAY, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA

Stéphane SAUVAGEON, déléqué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE Mme. Patricia SAEZ, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-

M. Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône PAR Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Rémi ODDOU, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par MM. Bruno MALGAT

Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

REÇU EN PREFECTURE le 16/06/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-258402304-20210610-DELIB_2021_

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION:

Mme Véronique BOUTEILLE, SMAVD

M. Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse Mme. Frédéric COUTAZ, SMAVD

MM. Odilon DESMOULINS, SMAVD Christian DODDOLI, SMAVD

Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve Julien GOBERT, SMAVD

Bertrand JACOPIN, SMAVD

Mmes. Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence

Béatrice MAYEN, Région sud

MM. Etienne MASSE, SMÄVD

Patrick MATHIEU, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Olivier NALBONE, Région sud

Jean-Christophe SIMON, Commune du Poët



Syndicat Mixte d'Aménagement de la vallée de la Durle 16/86/2021 EPTB DURANCE

REÇU EN PREFECTURE

Application agréée E-legalite.com 99 DE-084-258402304-20210610-DELIB 2021

Délibération n° 2021-35 Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL **DU JEUDI 10 JUIN 2021**

Election VTT de l'année 2022 à Pertuis Partenariat avec l'association organisatrice de l'évènement

Vendu dans 7 800 kiosques presse, le magazine Vélo Vert est lu chaque mois en tirage papier par 60 000 lecteurs ; s'ajoute à cela le site internet du magazine, soit plus de 5 millions de pages vues mensuellement, et plus de 78 000 followers sur les comptes de réseaux sociaux sur les plans national et francophone. Il s'agit de la revue et du site phares dans le domaine du VTT.

Chaque année ce magazine décerne le prix du VTT de l'année (dans 2 catégories : musculaire et électrique) qui constitue, là également la référence en la matière.

Pour l'année 2022 l'élection aura lieu à Pertuis du 20 au 26 mars. Pendant cette semaine, un jury composé d'une trentaine de personnes testera les 10 vélos finalistes désignés au préalable par internet par les lecteurs de Vélo Vert (environ 15 000 votes les années précédentes).

L'organisation de l'évènement sera assurée par le club VTT'LUB de Pertuis dont le budget est de 23 000 euros TTC.

Le Conseil départemental de Vaucluse et Vaucluse Provence Activité ont déjà apporté 15 000 € (respectivement 9 000 et 6 000 €). La Ville de Pertuis et la Métropole AMP ont été sollicitées pour des montants respectifs de 5 000 et 3 000 euros.

Le SMAVD pourrait participer au montage financier non pas sous forme de subvention mais plutôt à travers une convention avec l'organisateur qui prévoirait les éléments suivants :

- Un article ou une partie d'article dans le magazine Vélo Vert sur la Durance à Vélo qui a été réalisée entre Mallemort et La Roque d'Anthéron et dont le tronçon sur Pertuis sera justement mis en travaux en 2022;
- La présence logo du SMAVD à côté de ceux des autres partenaires ;
- La présence de membres représentant le SMAVD à la cérémonie de remise des prix;
- L'accueil d'un groupe d'une douzaine de personnes (élus et agents du SMAVD) lors d'une demi-journée pour leur faire essayer les VTT et échanger avec les représentants des marques présentes.

En contrepartie la participation du SMAVD à cet évènement serait de 5 000 euros.

La cérémonie officielle de remise des récompenses aura lieu lors du Vélo Vert Festival (en juin 2022), qui accueille près de 45 000 visiteurs

Ces différentes plateformes (presse, site internet, réseaux sociaux, festivals) contribueront ainsi à renforcer l'image de la véloroute La Durance à Vélo.

REÇU EN PREFECTURE le 16/06/2021

Application agréée E-legalite.com 99_DE-084-258402304-20210610-DEL IB_2021_

Le Comité Syndical, Après en avoir délibéré, A l'unanimité :

Le Président

Yves WIGT

- APPROUVE le principe de la participation du SMAVD à l'élection VVT de l'année 2022
- APPOUVE le partenariat avec l'association VTT'LUB pour l'organisation de l'évènement
- APPROUVE la contribution à ce projet du SMAVD pour 5 000 euros,
- AUTORISE le Président à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et notamment la convention de partenariat.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUIN 2021

Le Président

Yves WIGT